BUREAUX. RUE NAIN, 1,

avis contraire

JOURNAL DE ROUBA

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR GERANT : A. REBOU

Le Nord de la France Six mois.

Annonces : 15 centimes la ligne - On traite à forfait.

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBATX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chausée A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bulier et Cie place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX,8 MARS 1872

BULLETIN QUOTIDIEN

On connaît le nouveau texte substr à celui proposé par M. Victor Lefranc, au sujet de la loi de protection réclamée par le pouvoir exécutif contre des atta-ques factieuses. La divergence princi-pale porte sur les mots suivants : «Gouvernement établi par les décrets et résolutions de l'Assemblée, » que la commissission a substitués à ceux-ci : Gouvernement institué par les déerets des 17 février, 13 mars et 31 août 1871.» Le projet de la commission n'a été adopté qu'après une vive discussion par 9 voix contre 6 et M. Victor Lefranc ne l'a accepté qu'en faisant des réserves qui font évoir une vive résistance de la part de M. Thiers.

Nous avons annoncé, d'après une dépêche de Londres en date du 5 mars courant, que Lord Lyons avait réclamé à Versailles contre les droits d'entrée imposées récemment en vertu de la loi sur la marine marchande. Voici un extrait de la dépêche de Lord Lyons.

«Le gouvernement anglais fait observer au gouvernement français que tous les articles d'origine anglaise ou de fabrication anglaise mentionnés dans le tarif annexé à la convention supplémentaire du 16 novembre 1860, lorsqu'ils sont importés directement du royaume Uni sous pavillon britannique ou français, doivent être admis en France avec les droits spécifiés dans le susdit tarif, par conséquent, la totalité des droits prélevés sur ces articles importés de cette manière, y compris la surtaxe ou droits différentiels proposés sur les marchan-dises importées d'un entrepôt ne devront pas dépasser les droits spécifiés dans le susdit tarif. En outre, le gouvernement anglais fait observer qu'en vertu de la convention supplémentaire précitée, le jute en silament ou haché ainsi que le coton brut importés en France directe-ment de l'Inde britannique ou des entrepôts britanniques par bâtiments anglais ou français et la laine brute importée directement d'Australie ou des entrepôts britanniques par bâtiments anglais ou français doivent être admis en France exempts de tous droits. Le gouvernement français ne peut donc frapper d'aucune taxe ou surtaxe, ou droit différentiel, lesdits articles ainsi importés de

On lit dans la Patrie:

« Il n'est pas simplement question du remplacement de M. Nigra par M. Minghetti. Il y a quelque chose de pics et qu'il n'est pas inutile d'expliquer, certains groupes de l'Assemblée s'en étant montrés fort émus hier.

» M. Minghetti est attendu à Versailles, où il vient d'abord en mission spéciale. L'ob-jet de cette mission est de faire connaître au gouvernement français le traité conclu entre la Prusse et l'Italie. Cette façon de communiquer un acte de cette nature, en chargeant d'une telle mission un homme d'Etat aussi peu favorable que M. Minghetti à nos intérêts, est considérée comme une démarche médiocrement amicale et légèrement comminatoire. »

On lit dans l'Univers :

également.

Nous apprenons que M. le comte d'Harcourt, ambassadeur de France près du Pape, est autorisé à rentrer en France pour assister ou sous prétexte d'assister à la session d'avril des conseils généraux.

M. d'Harcourt prendra congé du Pape au moment où M. Fournier entrera en fonctions

près de Victor-Emmanuel. C'est dans l'or-

On lit dans le Courrier de France : Avant de quitter le ministère, M. Pouyer-Quertier a payé à la Prusse le solde des deux milliards, qui n'était exigible qu'au mois de mai. De plus, les intérêts des trois milliards échus aujourd'hui, ont été payés

Le Courrier de Bruxelles constate que l'adresse a M. le comte de Chambord proposée par ce journal pour protester contre les odieuses soires d'aureus et course de les odieuses soires d'aureus et course de les odieuses soires d'aureus et course de les odieuses soires de la contre s scènee d'Anvers se couvre de signatures. Les Belges tiennent à montrer que la Belgique renie les misérables qui ont commis cet attentat contre l'honneur de leur pays.

Certains organes du parti radical ont entrepris, ces jours derniers, une campagne qui promet d'être intéressante. Ils veulent rallier à la forme républicaine cette masse d'hommes indécis, ignorants des choses politiques, qui n'ont pas d'opinion, ne veulent pas en avoir, et qui seraient tout disposés à soutenir n'importe quel gouvernement, pourvu qu'il leur présentat des garanties de stabilité et d'ordre matériel.

Il s'agit de démontrer que la République peut nous donner un gouvernement conforme à ces conditions.

Le feu a été ouvert par le journal de M. Gambetta: les frères de province arrivent maintenant à la rescousse.

Au point vue théorique, la tache n'est pas trop malaisée. Dans un langage aussi modéré que possible, on déplore la stagnation des affaires, on s'étend sur les intérêts du commerce et de l'industrie; on invoque les principes d'Ordre, de Progrès, de Justice, de Liberté; on prononce avec émotion les mots de Fraternité, d'Egalité, de rapprochement des classes, toutes choses fort belles, qui ne

manquent jamais leur effet sur le lecteur français. On attendrit l'ouvrier - ces messieurs disent «le prolétaire» -, en lui parlant de sa famille, de ses souffrances, de son travail si pénible et si mal rétribué; on lui fait clairement comprendre que la République changerait tout cela. On insinue, en termes mystérieux, que la Monarchie nove raménerait infailliblement d'odieux priviléges.

On se garde bien de dire en quoi consisteraient ces priviléges, mais Jacques Bonhomme n'y regarde pas si près. Ce garçon-là, qui passe pour le plus spirituel de la terre, et qui se moque si volontiers des autres, ne sait jamais quand on se moque de lui. Aussi faut-il voir avec quel laisser-aller ses professeurs de politique révolutionnaire le bernent et s'en amusent.

Pourtant, les difficultés commencent pour eux quand on en vient à la prati-

Leur maîtresse pièce est celle-ci : la République existe et fonctionne en Suisse et en Amérique; elle assure la prospérité de ces deux pays ; elle doit pouvoir exister et fonctionner dans le notre dont elle assurera également et à tout jamais la prospérité.

Ce raisonnement n'est pas solide. On l'a dit souvent : il n'y a point de vérité absolue en politique; telle forme de gouvernement peut convenir à une nation et ne rien valoir pour une autre. Cela dépend des mœurs, des traditions, du tempérament.

Les publicistes qui veulent nous faire prendre la République, sous prétexte qu'elle a été très efficace à la Suisse et à l'Amérique, nous paraissent assez semblables à ces charlatans de foires, qui prétendent guérir tous les maux avec la mème panacée.

Un patient s'en trouve bien, par hasard; vingt en meurent.

Les peuples sont comme les individus; ils ont un tempérament dont il faut tenir compte, sous peine de se tromper grossièrement.

Or, le tempérament du peuple français est tout à fait contraire à la République. Quoi qu'on fasse, on ne la lui fera pas supporter. Plus l'essai se prolongera, plus la crise sera intense, plus le mal empirera.

Voyez plutôt ce qui se passe en ce moment.

On a voulu faire de la république sans républicains; on a placé au pouvoir des hommes de talent, expérimentés, honnètes, pour la plupart, remplis de bonne volonté. Ils se sont courageusement mis à l'œuvre; ils ont rétabli l'ordre matériel, ils ont commencé dans de bonnes

conditions le paiement de l'indemnité de guerre, ils ont réussi en diverses choses, hormis en l'essentielle qui était celle-ci : mettre le calme dans les esprits. Et ils ne parviendront pas, parce que la République est le temps où les « méchants se rassurent et où les bons tremblent.» Il n'y a rien à faire contre celà.

Voyez où nous en sommes après un an de république modérée, et jugez où nous en serions, si nous étions restes entre les mains de M. Gambetta et de ses

C'est vainement que l'on vient nous parler des bienfaits de la République, de la vertu, de l'austérité républicaines. Aux phrases les plus pompeuses, nous opposons les faits avec leur implacable autorité; les hommes avec leurs vices, leurs turpitudes, leur orgueil et leur in-

A toutes les déclamations, nous répondons par ces dates fatidiques:

1793-1848-1870-1871.

ALFRED REBOUX.

Lettre de Paris

Paris, 7 mars 1872.

Les journaux officieux de M. Thiers prétendent qu'il a été forcé de céder l'opinion publique en sacrifiant M. Pouyer-Quertier; mais l'opinion publique conservatrice ne réclame-t-elle pas, depuis long-temps, la retraite de M. Dufaure, ce qui n'empèche pas M. Thiers de le maintenir dans le ministère, malgré la répulsion unanime de la majorité? Cette retraite de M. Pouyer-Ouertier est donc bien évidemment, comme je vous l'écrivais hier, une nouvelle concession du président à la gauche.

Du reste, les amis de M. Thiers pré-tendent qu'il aurait l'intention de saisir la première occasion de rendre à l'ex ministre son portefeuille des finances.

M. Pouyer-Quertier prend, selon son habitude, très-gaillardement sa disgrâce; il disait, hier, à plusieurs députés : « Quand je serai hors de la maison, je ferai entendre à M. Dufaure plus d'une bonne verité, et, dès à présent, je n'ai pas à me gèner pour lui dire qu'il a fait un pas de clerc; il y a bien long-temps déjà, je l'avais prévenu que le procès Janvier de la Motte aboutirait inévitablement à un acquittement. M. Dufaure est allé au-devant d'un échec. » - Il est donc bien probable que nous aurons, samedi,un curieux débat entre ces deux personnage.

Outre la politique intérieure, la politique extérieure contribue également à rendre les esprits très-sombres dans notre monde politique. Les renseignements diplomatiques qui arrivent de Berlin présentent l'empereur Guillaume et le parti militaire en primant la nécessité d'une nouvelle campagne contre la France qui n'est pas encore assez sévèrement chatiée et réduite à l'impuis-

sance du mal. Le voyage du prince Frédéric-Charles en Italie se rattacherait à cette éventualité, ainsi que l'annonçait complaisamment, il y a peu de jours, le correspondant romain du Jour-nal des Débats. Hier, dans l'Assemblée, les députés

s'entretenaient d'une note récente du gouvernement prussien, qui exprimer dit le regret de ne pasvoir le gouvernement français acquérir plus de stabilité; la note insinue, dit-on, qu'il serait impossible à la Prusse de considérer ses intérêts comme suffisamment garantis si le pouvoir avec lequel elle a traité ne se consolidait pas. Cette note serait donc trèsfavorable à la prolongation des pouvoirs de M. Thiers. En fait de stabilité, M. de Bismark redoute, avant tout, le rétablissement de la monarchie en France, dans ses conditions de vitalité nationale. Voilà ce qui explique pourquoi, en Allemagne, les journaux qui recoivent le mot d'ordre du cabinet de M. de Bismark, ne cessent de prodiguer les injures au chef de la maison de Bourbon. Les ennemis de la France comprennent bien que si le descendant de Henri IV et de Louis XIV dirigeait les destinées de notre pays, il reprendrait bientôt une force, une prospérité et une influence avec lesquelles il faudrait compter et qui, seules, peuvent nous obtenir des allian-ces. A défaut de sympathies politiques, le patriotisme commanderait donc à tous les Français de se rallier à la monarchie nationale du chef de la maison de Bourbon.

Les documents s'accumulent pour l'histoire de toutes les phases de la guerre 1870-1871: — Le Siège de Paris, opérations du 13° corps et de la troisième armée, par le général Vinoy, paraît chez l'éditeur Henry Plon. Les hautes fonctions militaires occupées par le général, la part considérable qu'il a prise à la défense de la capitale après avoir sauvé du désastre de Sedan le corps d'armée qui est devenu le noyau des forces avec lesquelles l'ennemi a été tenu en échec, donnent à son livre une importance capitale. Ce livre forme un beau volume in 8° complété par un atlas de quinze cartes stratégiques indiquant les positions des armées belligérantes pendant les opérations diverses et les combats autour de Paris: Montmesly, Chevilly, Bagneux, l'Hay, Choisy-le-Roy, Montretout et Buzenval.

DE SAINT-CHÉRON. P. S. - La faiblesse de la Bourse de ce jour était attribuée à des exécutions d'acheteurs qui ne paient pas leurs différences. Depuis que la retraite de M. Pouyer-Questier est connue, il vient beaucoup d'ordres de vente de l'étranger et de la province.

Grande agitation aujourd'hui parmi les députés. M. Thiers ne veut pas accepter la rédaction de la commission pour le projet de loi, Victor Lefranc; M. Thiers persiste à vouloir que le projet vise la déchéance de l'empire et les attaques contre le Président de la République. Dans la Chambre on se préoccupe des combinaisons que rendrait nécessaires la démission de M. Thiers si, cette fois, elle avait lieu sérieusement.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 9 MARS 1872

- 16 -

L'ENVERS DE LA COMÉDIE

Première Partic

X. (Suite)

M. Durousseau, après quelques in-stants de réflexion, venait donc de déci-der que l'épreuve était suffisante pour cette fois, que M. de Prasly avait payé un assez large tribut à son esclavage parisien, que Sylvie avait épuisé tout ce que ce regain de carnaval lui offrait de plaisirs et de succès, que le beau mois de mai allait commencer, que les resiers de la Villa-Durousseau devaient être en fleurs, que l'isolement de la marquise avait duré assez lorgtemps, et que, sans se départir de son autorité souveraine, il pouvait donner au jeune couple la clé des champs. En ce moment, comme pour l'affirmer dans cette sage résolution, il entendit frapper à sa porte, et vit paraî-tre Edgard Mévil dans uns élégante tenne du matin. Edgard avait judicieu-

sement pensé qu'il ne fasait pas encore jour chez sa cousine. Seulement, suivant l'usage des amoureux ou des séducteurs, - deux classes d'individus dont les intentions varient, mais dont les allures sont souvent les mèmes, - il rodait autour de sa proie, leo quærens quem devoret, et, profitant des priviléges de la parenté, il venait attendre chez son oncle l'heure où il pourrait décidément se présenter chez Sylvie.

A la vue de son neveu armé en guerre dès midi, et exhalant un parfum de patchouly digne du Seigneur tout à Cambre qu'il avait pris pour son lointain modèle, M. Durousseau fronça le sourcil. L'habitude de commandement lui rendait la dissimulation fort difficile, et il dit à Edgard avec une brasquerie un peu ironique :

-Eh bien! mon beau neveu! A quand ton mariage avec la duchesse de Bira-

gue? - Mais, mon oncle, je ne sais pas ce qui peut vous faire supposer... je ne crois pas qu'il en soit question, balbutia

le jeune homme très-embarrassé. Je ne sais pas!...Jene crois pas!... Voilà un style bien timide pour un con-quérant! reprit l'oncle d'un ton gogue-nard. Je te dis, moi, qu'il faut qu'il en soit question, et que je t'engage à te dé-cider le plus tôt possible. Edgard ne répondit pas, et regarda la

pendule. Il y eut un moment de silence; après quoi, M. Durousseau poursuivit plus gravement:

- Ecoute, mon garçon, la pauvre mère etait ma sœur; je t'ai vu naître, et j'ai avec toi mon franc-parler. Je suis enchanté de la bonne mine et de tes succès: je suis fier de toi, non-seulement comme d'un neveu spirituel, bien tourné, élégant, mais comme d'une protestation vivante contre ce qu'on appellait autre-fois les manières bourgeoises : j'ai applaudi de toutes mes forces à tes triomphes; mon orgueil paternel a eu, cet hiver, de bons moments, quand j'ai vu ma fille partager avec son cousin le sceptre de la mode, et vos deux gloires quasi-fraternelles rivaliser d'éclat : mais les choses doivent en rester là ; un pas de plus, ce serait trop pour la réputation et le repos de Sylvie, et mon devoir, mon devoir sacré, est de trancher la situation avant qu'elle amène ce qu'il est trop facile de prévoir, ce qu'un père doit prévenir, ce qu'un mari ne saurait supporter ! .

- Hum i un mari ! grommela Edgard entre ses dents, comme fort peu effrayé de cette évocation tardive.

-Oui, oui, je sais! reprit M. Durousseau avec son sourire superbe. M. de Prasly est un mari fort débonnaire. Je l'ai mâté, ce cher marquis! il ne fera ni l'ai mâte, ce cher marquis i il ne fera ni plus haut, ni plus bas que ma volonté, et je crois en vérité que, si je lui défendais d'être jaloux, il m'obeirait par habitude; mais je n'en dois être que plus attentif et plus vigilant; puisque c'est moi qui gouverne ici seul et sur partage, e'est moi qui dois avoir la sur la su

voyance pour tout le monde, et conjurer le péril dès que je le vois poindre à l'horizon... Ainsi, mon garçon, par file à gauche, et reprends honnêtement le chemin de la rue de Varennes où t'attends la vraie dame de tes pensées, la main et le cœur remplis de pardons. Quant à Sylvie et à son mari, je vais aujourd'hui même signer leurs passeports, et les faire partir pour Prasly d'ici à deux ou trois jours. Vous en êtes bien le maître, mon

oncle! murmura Edgard en cachant sous un air d'indifférence son désappointement visible.

-Parbleul à qui le dis-tu? C'est parce que je suis le maître que je venais, au moment où tu es entré, de décider ce départ... Sic volo, sic jubeo, aurait dit en latin Jupiter, lequel, par parenthèse, était beaucoup plus entravé que moi

dans son gouvernement. - Mais enfin, reprit le dandy d'un air calin, je suis votre neveu; tout le monde va quitter Paris; la Villa-Durousseau est charmante, et justement mon médecin me conseillait hier l'air de la campa-

-Oh! je te vois venir, mais pas de ça Lisette! interrompit brusquement M.Du-rousseau. Je t'interdis Prasly, la Villa et lieux circonvoisins pour un an au moins. Cette folie serait pire que tout le reste... Avant huit jours, tout Paris, la duchesse en tête, saurait où tu es allé: es départ, rapproché de tes assiduités de cet kiver deviendrait le texte des plus

fâcheux commentaires... Là-bas on est très mauvaise langue..... Sans compter que, Sylvie et toi, vous auriez en la vicille marquise un argus qui aurait vite deviné de quel côté le vent souffle, et donné l'éveil à son fils... Non! non! Edgard, point de visite! ma volonté là-dessus est formelle, inébranlable; ma fille et mon gendre vont aller à Prasly, parce que je l'ordonne, et toi, tu n'iras pas

parce que je le défends...

— Mon oncle, j'obéirai, bégaya tristement Edgard, qui comprit que le moment serait mal choisi pour diseuter cette volonté despotique, et peut-être se réserva d'obtenir de sa cousine un amendement plus parlementaire.

- A la bonne heure ! continua l'oncle d'un air adouci; maintenant, comme il n'y a rien de pire, en pareille situation, que les pruderies exagérées, je te permets d'aller prendre congé de ta cou-

sine. Cinq minutes après, Edgard Mévil rentrait comme une trombe chez M. Du-

rousseau. -Mon oncle! mon oncle! s'écria-t-il, ils sont partis cette nuit, après le bal!

Qui, partis? M. de Prasly et sa femme !... Votre

fille et votre gendre!... - Allons donc! mon cher! Tu veux rire et te dédommager de mes ri-

gueurs... Mon gendre et ma fille partis sans ma permission!... La bonne folie! -Je vous dis qu'ils sont partis, à trois